



Procès-verbal de Comité de direction
Vendredi 20/06/2025

Compte rendu
N°03-2025

Présents:

Collège 1

Titulaires

Arnaud CHATTARD
Fabiola COUHIN

Suppléant

Marie-Claire DECHAUX
Franck GERBI
Philippe FAURE

Collège 2

Titulaires

Paolo FONTEBASSO
Damien GIRARD

Suppléant

Ricardo PEZ
Alain COLLAUD

Membres qualifiés : ESF Alpe du Grand Serre

Absents:

Collège 1

Titulaires

Raymond MASLO
Alain SIAUD
Guillaume MONTANER
Alain MENDEZ

Suppléant

Richard BATKO
Fabienne PREVOT

Collège 2

Titulaires

Franck PERRON
Guillaume MACE
Nicolas CABUS
Florian GARRIGUES
Christophe DAPPEL

Suppléant

Gérard JACQUEMIN
Raoul ATTANASIO
Magali MAZZEGA
Stéphanie GIRARDEY
Sœur Marie-France
BROTHIER

Membres qualifiés :

Fabien MULYK, Parc des Ecrins, Association des commerçants de l'Alpe du Grand Serre, EDF, WSA Le Sautet, Association Savel Terre d'Evasion, , Le petit train de la Mure

Excusés:

Collège 1

Titulaires

Coraline SAURAT
Jean-Michel BRUGNERA

Suppléant

Pascal CHARLES
Gilbert MAUGIRON

Collège 2

Titulaires

Suppléant

Membres qualifiés : Marie-Noëlle BATTISTEL, Gites de France

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 9 dont 4 titulaires et 5 suppléants

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix délibératives : 9

Ordre du jour

- Tarifs: livres, cartes postales, autres...
- Renouvellement du contrat du directeur
- Informations ressources humaines
- Questions diverses

M. le président remercie les membres présents ce jour et notamment les membres présents aux 2 comités de direction (Marie-Claire Dechaux et Paolo Fontebasso).

M. le directeur rappelle l'ordre du jour.

Tarifs régime recettes et avances Matheysine Tourisme

M. le directeur s'excuse de l'erreur commise lors du précédent vote des tarifs concernant le livre Photos Lumières en Matheysine ; le tarif partenaire ne peut pas être en deçà du prix d'achat soit 31.50€ par livre. Les différents tarifs sont présentés aux membres de l'assemblée.

Vente de livres et cartes	Tarifs public	Tarifs partenaires	Vente de produits souvenirs	Tarifs public	Tarifs partenaires
Cartoguide - Matheysine	6.00€	4.00€	Affiche	15.00€	7.00€
Carte espace VTT FFC	3.00€	2.00€	Mug	10€	7€
Guide rando FR / EN /NL	3.00€	2.00€	Gourde	15€	12€
Carte Trail	2.00€	1.00€	Porte clé	2.50€	2€
Pack 3 cartes Trail	5.00€	5.00€	Magnet-décapsuleur	3€	2€
Pack 6 cartes Trail	8.00€	8.00€	Carte postale	2€	1€
Cartoguide – Trièves	8.00€	8.00€	Pack mug + affiche	20€	-
Livre Photos Lumières en Matheysine	36.00€	31.50€	Magnet petit format	2€	1€
Collection le Dauphiné	8.50€	8.50€	Magnet moyen format	3€	2€
BD MATHEYSINE	11.50€	8€	Magnet grand format	4€	3€
			Porte clé bois	3€	2€
			Médaille	2€	2€

M. le directeur explique la vente future de médaille type monnaie de Paris, ces dernières seront vendues au tarif de 2€ pour le public et les partenaires. Mme Déchaux, adjointe à la ville de La Mure, demande si l'office va acheter la machine pour les frapper. M. le directeur explique que l'office ne vend pas assez de volume pour envisager cet achat. M. Faure, maire de la commune de Laffrey, explique que la statuette de Napoléon va être refaite et pourquoi pas récupérer le fichier pour vendre des petites statuettes de Napoléon à l'office. M. le directeur exprime son approbation sous couvert de connaître les coûts et explique qu'il est également possible de revendre des produits de la Ville de La Mure en achat/revente comme les bières de la Brasserie Matheysine par exemple.

M. le directeur rappelle les tarifs B to B en expliquant qu'il y a eu un malentendu lors de sa présentation. Il s'agit d'entreprises locales qui souhaitent être partenaires de Matheysine Tourisme pour être référencées. Le tarif de l'adhésion est proposé à 50€.

Mme Déchaux fait un aparté sur l'ouverture d'une conciergerie sur La Mure. M. le directeur n'est pas au courant et explique que les associations et les hébergeurs s'installant sur le territoire doivent se faire connaître auprès de l'office de tourisme.

M. le président soumet les tarifs au vote de l'assemblée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du contrat du directeur de Matheysine Tourisme

M. le président présente la proposition de renouvellement du contrat du directeur de l'office de tourisme pour une durée de 6 mois (jusqu'au 31/01/2026). Il explique que la durée maximale en CDD est de 6 ans.

M. le président explique que l'office avance, il est monté en compétences et continue dans cette lignée. Cependant, il n'est pas référencé comme porte d'entrée pour les socio-professionnels. L'office doit se structurer encore plus afin d'être plus efficient et gagner en réactivité. De plus, il faut un organe délibérant plus agile.

M. Girard, pour le collège des socio-professionnels, dresse le constat que depuis l'arrivée du directeur il y a eu des progrès formidables au niveau de l'office de tourisme et qu'il est dommage de renouveler le contrat uniquement sur 6 mois car on manque de vision à long terme. M. le président explique que la structuration actuelle de l'office a des avantages et des inconvénients, il faut donc la faire muter ce qui implique un changement du poste de direction d'où un renouvellement proposé sur une durée courte.

Mme Dechaux interroge l'assemblée sur la constitution de l'office de tourisme intercommunal en 2015 avec la loi NoTre qui imposait la création d'un EPIC. M. le président explique que le choix s'est porté sur l'EPIC car il y avait une volonté de développer le volet commercialisation. La solution associative n'avait pas été retenue car elle manquait de lien avec les élus. Aujourd'hui, la moindre représentativité des élus dans la future structure n'est pas un problème car la structure sera toujours liée par la convention d'objectifs. De cette dernière, découle les subventions.

M. Faure trouve que la durée de 6 mois est courte et qu'il vaudrait mieux partir sur au moins un an compte tenu des élections municipales à venir en 2026 et que cela laisserait le choix de la structure aux prochains membres. M. le président explique qu'il faut créer une structure porteuse pour la fin de l'année, qu'elle puisse continuer à se développer les années suivantes et qu'une proposition de poste sera faite à l'actuel directeur.

Mme Couhin, élue à la ville de Corps, demande s'il faut recréer un cahier des charges avec d'autres objectifs en fin d'année. M. le président rappelle l'existence d'une convention d'objectifs déjà en cours et que l'idée de la restructuration est d'améliorer le fonctionnement de l'office avec d'avantage de réactivité.

M. Collaud, élu de la ville de La Morte, demande comment ce travail va être mené. M. le président explique qu'un recours à un bureau d'études va être fait notamment pour toute la partie juridique. Il donne l'exemple de l'Oisans qui a un vice-président qui œuvre à la fois pour le tourisme et l'économie.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Informations ressources humaines

M. le directeur met en avant :

- L'efficacité de la responsable d'accueil pour les recrutements estivaux ;
- Un travail efficace du service communication pour le lancement de saison également.

Et le recrutement de l'animateur/trice du réseau des socio-professionnels est en cours. Les entretiens ont eu lieu cette semaine (6) et il y a des très bonnes candidatures.

Questions diverses

Les membres de l'assemblée n'ont pas de question.

Le comité de direction est clôturé à 09h52.